

A propos d'un vote du Parlement européen : non à l'instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme

jeudi 6 juillet 2017, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 5 juillet 2017).

Le 1^{er} juin 2017, le Parlement européen a adopté une résolution sur une cause essentielle et qui mérite un traitement sérieux : la lutte contre l'antisémitisme. Or, cette résolution, qui reprend l'une des deux propositions déposées, celle des groupes conservateurs (PPE), libéraux (ALDE) et socialistes (S&D), pose de sérieux problèmes. Elle s'appuie, en effet, sur la définition de l'antisémitisme proposée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), dont le grave défaut est de s'écarter de son objet en multipliant les références à l'Etat d'Israël.

Ce n'est pas à un parlement de définir des notions qui font l'objet d'un vaste débat historiographique et de centaines de travaux critiques. Et le texte de l'IHRA est loin d'être une référence indiscutable. Il affirme d'emblée que « Les manifestations de l'antisémitisme peuvent inclure le ciblage de l'Etat d'Israël » et mentionne à neuf reprises cet Etat ; même si ses auteurs se voient contraint d'ajouter : « Cependant, une critique d'Israël similaire à celle menée contre n'importe quel autre pays ne peut être vue comme antisémite ». Quand il donne ensuite des « exemples contemporains d'antisémitisme dans la vie publique, les médias, l'école, le monde du travail ou la sphère religieuse », il met sur le même plan quatre exemples de propos haineux, stéréotypés, fantasmés ou négationnistes relevant incontestablement de l'antisémitisme, et sept autres portant sur l'Etat d'Israël, sa « politique actuelle » et ses « actions ».

C'est cette définition de l'antisémitisme par l'IHRA que la résolution votée par le Parlement européen invite les États membres, les institutions et agences de l'Union à adopter et à appliquer. Or, si l'on peut considérer qu'il existe dans certaines attaques formulées contre Israël des dérives antisémites, les critiques de la politique des gouvernements israéliens ne peuvent en aucun cas être assimilées à de l'antisémitisme sans nuire tout à la fois au combat contre l'antisémitisme et contre le racisme, et à la liberté d'opinion nécessaire au fonctionnement de nos démocraties

C'est ce qu'ont exprimé au Parlement européen les députés de gauche et écologistes (GUE/NGL et Verts/ALE) qui refusent cette instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme et souhaitent inscrire celle-ci dans le combat, essentiel et universel, contre toutes les formes de racisme et de discriminations.

Oui, on peut lutter contre l'antisémitisme et défendre les droits des Palestiniens. Oui, on peut lutter contre l'antisémitisme tout en condamnant la politique de colonisation du gouvernement israélien.

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ne se divise pas.

Bertrand Badie, Etienne Balibar, Fethi Benslama, Sophie Bessis, Rony Brauman, Alice Cherki, Suzanne Citron, Sonia Dayan-Herzbrun, Michel Dreyfus, Ivar Ekeland, Jeanne Favret-Saada, Marcel-Francis Kahn, Catherine Lévy, Gilles Manceron, Gustave Massiah, Elise Marienstras, Fabienne Messica, Edgar Morin, Véronique Nahoum-Grappe, Emmanuel Naquet, Jacques Rancière, Bernard

Ravenel, Carole Reynaud Paligot, Michel Rotfus, Denis Sieffert, Elisabeth Roudinesco, Shlomo Sand, Enzo Traverso, Michel Tubiana, Dominique Vidal.
